Bel'Horizon

LE MAGAZINE DE BELMONT-DE-LA-LOIRE











2e semestre
2026

Magazine n°1

Etat civil

Naissances

Leyna DUGELAY	04/05/2026
Andreya LAFORET DAMOUNE	08/04/2026
Gabin Didier LABROSSE	02/04/2026
Alice Charlotte Quentin BODART	11/03/2026

Mariages

Claire TICHOUX / Georges GIRY
14/02/2026

Léa AUPLAT / Rémi Gil GUILLARD
02/05/2026

Brigitte HYVER
Bernard LAGOUTTE
16/05/2026

Margaux LIÈVRE / Corentin PERIN
29/05/2026

Décès

Danielle Thérèse CARON née BITSCHENÉ	07/01/2026
Gilbert Félix AURAY	08/01/2026
Jean Francis MARTINEZ	14/01/2026
Philippe Michel HANESSE	17/01/2026
Louise Albertine LAGRESLE née ALIX	21/01/2026
André Jérôme MERCIER	03/02/2026
Jeannine POIZAT née RODRIGUEZ	11/02/2026
Simone CRUZILLE née MARCHAND	12/02/2026
Henri PUILLET	15/02/2026
Solange Denise Dominique DUCROT	01/03/2026
Simone Marie Jeanne CHAUMONT née LAFAY	14/03/2026
Evelyne BRUN	03/04/2026
Henri Pierre DECHELETTE	13/04/2026
Odette Jeannine DALLERY née LAPIERRE	28/04/2026
Dorothée BURNICHON	14/05/2026
Roger Louis Francisque CORGET	17/05/2026
Yolande LONGIN née CARRET	22/05/2026

Edité en 850 exemplaires - Parution semestrielle - Gratuit

Directrice de publication : Sophie POLLOCE

Comité de rédaction :

Anne GONDARD, Conseillère déléguée à la communication
Gaylord MERCIER, Barbara DELHOMME, Marjorie GUILLOT

Création, mise en page et impression : AGB Imprimerie -06 81 58 32 89 - Belmont-de-la-Loire

Edito



Voici maintenant une centaine de jours que la nouvelle équipe municipale a pris ses fonctions. Avant de vous inviter à découvrir et connaitre un peu plus cette équipe en parcourant ce Bel'horizon nouvelle version je tiens, en mon nom et au nom de l'ensemble des conseillers, à vous exprimer nos très sincères remerciements pour nous avoir témoigné votre confiance lors des élections du 15 mars dernier.

Votre participation à ce scrutin et votre soutien presque unanime m'ont personnellement touché.

Repartir pour un quatrième mandat n'était pas dans mes objectifs, mais, comme vous le savez, le contexte local m'a fait changer d'avis. Aussi, tiens-je à remercier toutes celles et tous ceux qui m'ont témoigné, par des messages de soutien et d'encouragements, leur confiance. Sincèrement, je garderai longtemps en mémoire les mots qui ont pu m'être adressés. Des attentions partagées avec l'ensemble des membres du conseil.

A mon tour, je tiens à saluer leur engagement citoyen, nouveau pour les deux tiers de l'équipe !

Des jeunes ont franchi le pas de s'investir dans la vie municipale et apportent naturellement un vent de fraicheur et un souffle nouveau, que je qualifie d'essentiel pour l'avenir de notre commune et indispensable au renouvellement des générations.

L'engagement municipal n'est pas une image de façade. Il demande assiduité, objectivité et persévérance pour répondre à vos attentes et surtout à l'intérêt commun pour bâtir le bien-vivre ensemble de demain.

Toutefois, il n'est pas concevable d'évoquer l'avenir sans vivre le présent et oublier le passé. Alors je profite de cette tribune pour remercier chaleureusement celles et ceux qui ont œuvré à mes côtés lors du précèdent mandat. Je suis particulièrement reconnaissant de leurs engagements qui ont permis de mener à bien les affaires communales.

A l'aube de ce nouveau mandat, j'émets le souhait de travailler avec autant de détermination et d'enthousiasme que j'ai pu le faire jusqu'alors. Je compte m'appuyer sur mes adjoints et l'ensemble de l'équipe municipale pour ne pas vous décevoir malgré un contexte national et international morose qui influe sur notre vie locale.

Belmont-de-la-Loire a le privilège de pouvoir compter sur des atouts non négligeables : une dynamique économique certaine, une vie associative riche, une population respectueuse des valeurs chères au monde rural, un cadre de vie et un environnement que l'on peut, parfois, nous envier…

Cela se traduit par un concentré de sérénité, une dose d'optimisme renforcée par des finances locales saines. Des ingrédients qui nous permettront de Transmettre l'expérience et bâtir l'avenir de notre beau village !

Bel été à tous !

Jean-Luc Matray
Le maire

Tarifs Communaux

	A partir du 1er janvier 2026	
LES ARCADES		
Personnes et associations extérieures à la commune	*Petite salle*	*Grande salle*
Location salle	200 €	501 €
Location vaisselle	47 €	62 €
Chauffage (du 01/10 au 30/04)	57 €	68 €
Mise à disposition plateaux aux associations les 100	18 €	
Location des 2 salles	591 €	
Personnes et associations de la commune	*Petite salle*	*Grande salle*
Location salle	120 €	353 €
Location vaisselle	47 €	62 €
Chauffage (du 01/10 au 30/04)	57 €	68 €
Location des 2 salles	434 €	
Mise à disposition : vaisselle, chauffage et plateaux aux associations	Gratuite	
Location journée	1/2 tarif	
Caution	310 €	
Nettoyage	179 €	

SALLES DE LA MAIRIE	Journée	1/2 journée
Salle René CHRISTOPHE	100 €	50 €
Salle François ANDROT	80 €	40 €
Salle du conseil	150 €	80 €
Bureau des permanences		20 €
Caution	200 €	

Les membres de la commission Famille, Animation, Communication ont élaboré une nouvelle version du Bel' horizon. En s'inspirant du travail réalisé par la précédente équipe, nous avons choisi de modifier le format, pour une meilleure lisibilité, et avons créé de nouvelles rubriques en laissant toujours une place importante aux associations locales.

Nous espérons qu'au fil des pages vous trouverez toutes les informations utiles à votre quotidien et découvrirez les actions et projets menés par nos associations et la municipalité.

Nous vous invitons à venir nombreux aux diverses animations estivales et vous souhaitons, à toutes et tous, un très bel été.

Les membres de la commission



Nouvelle équipe

Composée de sept personnes et animée par Gérard Simond, adjoint, **la commission Voirie, réseaux, espaces verts** a en charge :

- La voirie
- Les réseaux électriques
- Les chemins et pistes forestières
- Les espaces verts paysagers (dont la base de loisirs du plan d'eau)
- Le patrimoine forestier
- Le cimetière

Les espaces verts sont sous la responsabilité de Gilles Dubouis, conseiller délégué, avec un objectif majeur : l'obtention pour la commune de la «1ère fleur» au label Villes et villages fleuris.



Légende de la photo :
Grégory Calandry, Matthias Lebretton, Gilles Dubouis, Gérard Simond, Florine Delomier, Jérôme Galland et Gérard Martin composent la commission Voirie, réseaux, espaces verts.

La commission Patrimoine bâti a pour mission l'entretien des bâtiments communaux.
Elle est composée de cinq membres, dont l'adjointe Véronique Montanès.



Légende de la photo :
Quatre nouveaux conseillers municipaux : Grégory Calandry, Sylvie Comby, Gérard Martin et Jérôme Galland épaulent l'adjointe Véronique Montanès qui entame son quatrième mandat.

La commission Famille, animation, communication comprend cinq membres.
Ses missions concernent le bien-être des habitants depuis l'école jusqu'à la maison de retraite, la vie associative, le tourisme, l'animation de la commune ainsi que l'amélioration de la visibilité de la commune à travers différents supports de communication.
Sophie Polloce est l'adjointe référente de cette commission.
Gaylord Mercier et Anne Gondard sont conseillers municipaux délégués, respectivement à l'animation et à la communication.



Légende de la photo :
Anne Gondard, Sophie Polloce, Barbara Delhomme, Gaylord Mercier et Marjorie Guillot composent cette commission.

Le maire, Jean-Luc Matray, préside la commission des finances, entouré des trois adjoints.

Technologie & Déchets

La fin du réseau cuivre

En France, le réseau en cuivre, traditionnellement utilisé pour les services téléphoniques et l'internet ADSL, va évoluer vers des technologies plus modernes d'ici 2030. Après l'arrêt définitif de celui-ci (en 2029 pour Belmont), les services (téléphone fixe, internet…) devront avoir basculé sur le réseau fibre optique.

Pour information, pour celles et ceux qui souhaitent uniquement une ligne téléphonique fixe sans accès internet, il existe aussi sur la fibre des abonnements téléphoniques simples sans service internet. Il ne s'agit en aucun cas de la fin de la téléphonie fixe, mais plutôt de son évolution vers de nouvelles technologies, notamment la fibre.

Pour se faire raccorder à la fibre, il est nécessaire de demander l'installation de la prise terminale optique sur le site https://thd42exploitation.fr. Elle est gratuite jusqu'au 31 décembre 2026.

Une fois la prise installée, chacun est libre de choisir son fournisseur d'accès internet.

L'importance du tri au cimetière communal

Pour faciliter le tri des déchets, le cimetière possède une case pour les déchets verts et un conteneur pour les autres déchets non compostables (rubans, mousses synthétiques, plantes en plastiques, pots cassés...).

Malgré des panneaux explicatifs simples et lisibles, les agents doivent trier toutes les semaines la case des déchets verts pour éviter de «composter» des déchets plastiques et éviter les micro-plastiques dans l'environnement.

La municipalité demande à chacun de bien vouloir faire preuve de civisme en effectuant les efforts nécessaires et de respecter les consignes de tri.

Le dépôt sauvage est constitutif d'une infraction pénale. La commune se réserve le droit de déposer une plainte afin de déclencher une enquête de gendarmerie.





Pour rappel

Dans le container des emballages se déposent : les films plastiques, les rubans et nœuds, les sacs plastiques ;

dans la case déchets verts : les fleurs fanées, les plantes naturelles, les herbes… ;

dans la poubelle d'ordures ménagères : la mousse synthétique et les fleurs artificielles.

Se collectent en déchetteries : les plaques funéraires et les figurines, les vases, les tuteurs et les pots. Ils sont à déposer dans les bennes spécifiques (gravats ou bricolage/jardin).

Espaces verts

Agents et élus mobilisés



Mardi 12 mai, deux ateliers de jardinage ont été réalisés par les enfants des écoles, animés par deux agents communaux, Grégory et Frédérique, et deux membres de la commission, Gérard M. et Gilles.

Jeudi 9 juillet, un jury régional composé de quatre membres viendra évaluer l'embellissement de la commune dans le but d'obtenir le label « 1ère fleur » des Villes et villages fleuris de la Loire. Elus et agents guideront les membres du jury afin de leur montrer nos atouts.
Notre commune, saluée par ses habitants et ses visiteurs pour sa propreté et la beauté de ses fleurissements, est le reflet du travail quotidien et du dévouement de nos agents communaux.



Taille des haies et élagage des arbres au droit du domaine public : un devoir

Les haies, buissons et arbres qui bordent les chemins peuvent se révéler dangereux pour la sécurité en diminuant la visibilité pour les usagers des voies de circulation, piétons et automobilistes. Afin d'éviter des accidents, la commune rappelle aux propriétaires qu'il est obligatoire de procéder à la taille et à l'entretien des haies ainsi qu'à l'élagage des arbres.
A noter que, pour préserver la biodiversité, il est déconseillé de tailler ses haies entre le 15 mars et le 15 août.

Lutter contre les chenilles processionnaires



Véritable fléau pour les pins du territoire, la chenille processionnaire présente aussi la particularité d'être une espèce urticante pour l'Homme et les animaux domestiques.
La période à risque commence à partir du mois de mars pour le pin et s'étend d'avril à juillet pour le chêne.
Il est possible d'intervenir de manière curative en posant des pièges à collerette. Les chenilles sont récoltées dans un sac étanche avant que celles-ci ne parviennent au sol au moment de leur procession où le risque d'incidents est le plus fort.
Il est également possible d'agir de manière préventive en installant des nichoirs à mésanges. Ces oiseaux sont des prédateurs très efficaces : un couple peut manger jusqu'à 500 chenilles processionnaires par jour.
Une solution pour prévenir la prolifération de ces chenilles en forêt est de diversifier les essences d'arbres, c'est-à-dire de mélanger les chênes et les pins avec des arbres qui ne sont pas touchés.

Bâtiment des Arcades

Rénovation d'ampleur aux Arcades

La priorité de ce début de mandat est le bâtiment des Arcades. La toiture est fortement dégradée avec des problématiques d'infiltrations d'eau.
Une étude devra être faite pour permettre de déterminer précisément les travaux à réaliser. Ce document servira de cahier des charges pour le chiffrage de cette réfection.

Les travaux à venir

La commission souhaite rafraîchir certains appartements communaux. Des demandes de devis sont en cours.
Aux chalets du plan d'eau, il est prévu de remplacer progressivement les anciennes plaques de cuisson et les radiateurs énergivores encore en place.
Le toit de la chapelle de Saint-Claude est dégradé par une quantité de mousse importante. Un devis de J'rénov toiture a été accepté, afin de réaliser une action de démoussage, pour un montant de 1.237 € HT. Les travaux seront réalisés cet été.





Urbanisme

Quelques règles à respecter

Il est impératif de déposer une demande d'autorisation en mairie pour tous travaux sur les bâtiments. Qu'il s'agisse de modifier l'aspect extérieur d'une construction, d'en changer la destination, de créer de l'emprise au sol, de modifier le volume du bâtiment, de percer ou d'agrandir une ouverture.
Le projet est soumis au Plan local d'urbanisme (PLU), lequel détermine les règles d'urbanisme applicables sur le territoire communal.
La couleur des façades doit notamment être conforme au règlement du PLU. Le nuancier est consultable en mairie.

Animations estivales

3 jours de fête foraine



La commission Famille, animation, communication a programmé plusieurs rendez-vous dans le cadre de la fête foraine, du samedi 25 au lundi 27 juillet.
Les manèges ouvriront dès le samedi dans le courant de l'après-midi, autour de la place de l'Eglise.
Sont attendus le manège des petits, des petites auto-tamponneuses, un stand de pêche aux canards, des pinces ainsi qu'un snack. Nouveauté cette année, un manège à sensations devrait plaire aux plus grands.
Ce premier soir, à 21h30, les enfants ont rendez-vous devant la mairie pour une retraite aux flambeaux dans les rues du bourg.
Le lendemain, un stand de maquillage prendra place, de 18 h à 20 h, au milieu de la fête pour grimer les plus jeunes.
Lundi 27, la fête se terminera, comme à l'accoutumée par un feu d'artifice. Tiré depuis la cour de l'école de la Forêt aux alentours de 22h30, il devrait ravir petits et grands.

Vendredi 17 juillet à 21h30 aura lieu la séance de cinéma en plein air, dans la cour de l'école de la Forêt.
Le film projeté cette année sera « Super papa » avec Ahmed Sylla.

Entrée gratuite.

Autres rendez-vous de l'été

Dimanche 12 juillet, le Belmontais Franck Delhomme jouera en exclusivité la première de son spectacle seul en scène, «ecole musée éphémère» autour de la vie de Suzanne Valadon, artiste peintre.
Rendez-vous à 17h30 au théâtre de verdure, derrière la mairie. Repli sous le préau de l'école de la Forêt en cas de pluie.
Participation libre, au chapeau.

Vendredi 14 et samedi 15 août, le cirque familial Stenegre montera son chapiteau au plan d'eau.

A noter sur vos agendas

• Les animations se poursuivent avec, dans le cadre du festival Férires, la venue de l'artiste Topick (clown humour), jeudi 12 novembre salle des Arcades.
Tarifs : encore non définis.
• Le repas des aînés aura lieu mercredi 9 décembre, salle des Arcades.
• Le spectacle de Noël des enfants des écoles aura lieu jeudi 17 décembre.
• Le marché de Noël se tiendra dimanche 20 décembre.

Exposition

« Eau défi » à la mairie jusqu'au 2 juillet



Le Syndicat mixte des rivières du Sornin et de ses affluents (Symisoa) a installé une dizaine de panneaux pédagogiques en mairie. L'occasion de découvrir les relations entre la ressource en eau et l'évolution du climat sur le territoire, et de prendre connaissance de la stratégie locale d'adaptation élaborée collectivement.

Les acteurs locaux sont prêts à poursuivre le travail ensemble pour mieux partager les ressources, sécuriser les usages et développer les atouts naturels du territoire pour plus de résilience et de qualité de vie.

Coups de coeur et coups de gueule



Les œufs colorés de Pâques

Cette année, Grégory Marcucci et Frédérique Fontaine, agents municipaux en charge des espaces verts, ont eu l'idée de décorer le bourg avec des œufs peints.
Des touches de couleurs place du Souvenir, près de l'église et sur le rond-point très appréciées de la part des habitants et des personnes de passage.

Le nouveau distributeur de billets

Moins d'un an après la fermeture de l'agence du Crédit agricole, la municipalité a décidé de faire installer un distributeur, place Erfweiler. A proximité des commerces et du marché dominical, il répond à un réel besoin de la population.



Les dépôts sauvages



Malgré des rappels sur la réglementation en matière de dépôts sauvages, les incivilités persistent.
Qu'il s'agisse d'un sac poubelle ou d'un encombrant quel qu'il soit ou tout autre déchet, les dépôts sauvages ne sont pas autorisés. Plusieurs sites de la commune sont concernés : les points d'apport volontaires, les trottoirs, les zones naturelles et forestières…
Le dernier en date fait l'objet d'une enquête et une plainte a été déposée. Le maximum sera fait pour que les contrevenants soient démasqués et sanctionnés.

Pour rappel, ces faits peuvent être punis. L'article L541-3 du Code de l'Environnement prévoit une amende administrative pouvant aller jusqu'à 15 000 €. Cette sanction peut être accompagnée d'une obligation de nettoyer les lieux et de les remettre en état. Par ailleurs, des contraventions, allant de 150 à 1 500 € peuvent être adressées aux contrevenants.
Sanction plus lourde, en cas de délit : jusqu'à 150 000 € d'amende et 4 ans d'emprisonnement selon l'article L541-46 du Code de l'Environnement.

Ces comportements contribuent à la dégradation des paysages, à la pollution des sols et des eaux, mais aussi à l'augmentation du coût du service public de gestion des déchets.

Les nuisances sonores

Afin de respecter la tranquillité de tous, certains horaires sont à respecter lorsque l'on effectue de gros travaux de bricolage ou lorsque l'on tond ou entretien ses haies.
Du lundi au vendredi, ces travaux peuvent être entrepris de 8h30 à 12 h et de 14h30 à 19h30. Le samedi, ils sont autorisés de 9h à 12 h et de 15 h à 19 h, et les dimanches et jours fériés de 10 h à 12 h.

Médiathèque



Fermeture d'été :
du 10 Août au
28 Août 2026

Année 2025

La médiathèque de Belmont de la Loire en quelques chiffres

L'ÉQUIPE ET LES MOYENS

12 Membres de l'équipe

Dont 12 bénévoles, etc.

2250 € Budget annuel

8 h d'ouverture par semaine (sur 3 jours)

Formations suivies

L'OFFRE DOCUMENTAIRE TOTALE

5157 Livres imprimés

0 Documents sonores physiques

268 Documents vidéo physiques

0 Jeux (dont jeux vidéo)

Autres précisions diverses : ... dont 32 % issus de prêts de la Direction Départementale du Livre et du Multimédia.

L'ACTIVITÉ

Gratuité d'accès

165 inscrits

dont 127 adultes et 38 enfants

4884 prêts

7

Partenariats :

Ecole La Forêt
Ecole Saint Christophe
Maison de retraite

14

Actions culturelles :

mercredi des petits, dédicaces, concerts, expo

LES PROJETS

Pas de projets particuliers.
Continuer à faire vivre la médiathèque à travers les prêts et les actions culturelles.

AGENDA :

5 Août : animation jeux en bois au plan d'eau en partenariat avec l'Office du tourisme
Octobre : bicentenaire de la photographie - expo et animation
Novembre : expo Plumes et Cie

Ecole de la Forêt



Cette année, l'école de la Forêt a réalisé plusieurs rencontres avec l'EHPAD Sainte-Anne : la décoration des sapins en décembre et les jeux de société en mars pour la classe de maternelle-CP, un loto en janvier pour la classe CE-CM.

La classe de CE-CM participe à un projet artistique avec les écoles de Cuinzier, Ecoche et Sevelinges, il s'intitule «Des cellules, des images, un curieux vivant !» Les élèves ont réalisé différents ateliers : étude de l'ADN de la banane, construction d'un herbier imaginaire, peintures représentant des cellules.
Les élèves ont passé une journée à Charlieu. Au programme : visite de l'usine de tissage, ateliers en lien avec le textile et les plantes au musée, visite de l'ancien hôpital et de l'apothicairerie et atelier avec l'artiste Nadine Lahoz-Quilez.



Les séances de classe dehors ont lieu à l'arboretum.
Les élèves apprécient beaucoup ces moments au plus près de la nature.





Mardi 12 mai, les agents municipaux sont venus à l'école afin de planter les nouveaux légumes, plantes aromatiques et fleurs dans le jardin. Les élèves ont pu participer à toutes les étapes: creuser les trous, planter, poser les tuteurs et pailler.
Pour tout renseignement : 04 77 63 65 42

Ecole Saint Christophe



L'année 2026 a débuté avec la traditionnelle dégustation des brioches des rois.



Le Père Amaury était présent pour nous rappeler l'histoire des Rois mages et nous expliquer le sens de leurs présents : l'or, la myrrhe et l'encens.
A cette occasion, il avait apporté un encensoir et avait expliqué aux enfants que la fumée représentait symboliquement la prière qui montait au ciel et qui nous rapprochait de Dieu.
M. Gomez, professeur de sciences à Notre Dame, est venu réaliser des ateliers avec les élèves de CM.
Les enfants étaient ravis d'être acteurs dans la réalisation des expériences.

Notre bol de riz en faveur de « Chromosome Roanne » a eu un très grand succès.
Le don de 650 euros récolté va permettre de soutenir le projet de l'association qui désire ouvrir un restaurant inclusif.



Nous avons commencé les cours de chants avec Nora en avril.

Un spectacle en lien avec la kermesse est prévu le dimanche 21 juin.

Notre thème de l'année sur le «bien vivre ensemble» est à l'honneur.

Une sortie au Parc des Oiseaux a permis à tous les élèves de découvrir des oiseaux étonnants et extraordinaires.
Les élèves sont revenus avec de merveilleux souvenirs.

Les maternelles et les CM1(qui n'avaient pas eu la chance de bénéficier des cours de piscine) iront à Chauffailles assister au spectacle donné par le cirque Tempo.
Nul doute que ce sera un moment inoubliable.

Nous souhaitons le meilleur et une bonne continuation à nos 9 élèves de CM2 qui partent en 6ème.
Nous remercions les nouvelles familles qui ont décidé de nous faire confiance lors de notre «Portes ouvertes».

Nous remercions chaleureusement les familles qui nous quittent cette fin d'année, et particulièrement des membres actifs qui ont œuvré au sein de l'APEL et de l'OGEC et bien évidemment à ceux qui sont toujours présents et qui réalisent de formidables projets afin d'en faire profiter nos élèves.



Pour tout renseignement ou pour d'éventuelles inscriptions merci d'envoyer un mail à l'intention de Mme ROY : ecolestchristophe42@gmail.com

L'équipe pédagogique vous souhaite un bel été.

Transport solidaire

Vous souhaitez bénéficier du service de Transport Solidaire ?

1 Je m'adresse à la Mairie de Belmont-de-la-Loire, 9 rue du commerce.

Téléphone 04 77 63 60 55

mairie@belmontdelaloire.fr

Pour vous inscrire :

Je laisse mes coordonnées à la mairie aux heures d'ouverture, par téléphone ou par mail.

2 Un bénévole vous contactera pour procéder à votre inscription.

Vous convenez ensemble d'un rendez-vous à la mairie, ou à votre domicile si vous le souhaitez.

3 Je signe le bulletin d'inscription accompagné de mon adhésion annuelle que je remets au bénévole.

Votre inscription est maintenant validée.

Il ne vous reste plus qu'à appeler le service à chaque fois que vous souhaitez bénéficier d'un déplacement au numéro d'appel unique :

07 60 41 77 57

Ayez le réflexe solidaire !

- appelez-nous pour faciliter vos déplacements
- parlez-en autour de vous
- rejoignez notre équipe de chauffeurs

Vous voulez être chauffeur bénévole ?

Vous pouvez prendre contact avec le référent de la commune de Belmont-de-la-Loire en téléphonant au

04 77 63 60 55

TRANSPORT SOLIDAIRE
CHARLIEU-BELMONT ET ENVIRONS
ASSOCIATION RECONNUE D'INTÉRÊT GÉNÉRAL

Siège social : Mairie, 12 rue Jean Morel
42190 CHARLIEU
Contact : transport.solidaire.charlieu@gmail.com

Nos partenaires

Belmont-de-la-Loire

Transport Solidaire Charlieu-Belmont

Vous ne disposez pas de moyen de déplacement ?

À Belmont-de-la-Loire, on roule pour vous !

Pour tous enseignements

07 60 41 77 57

Service de Transport Solidaire à la demande à Belmont-de-la-Loire : comment ça marche ?

L'association

Transport solidaire Charlieu-Belmont et environs est une association loi 1901 créée en 2023 qui propose un service de transport assuré par des bénévoles.

Qui peut en bénéficier ?

Toutes les personnes sans moyen de locomotion, adhérentes à l'association, quels que soient leur âge et leur régime de protection sociale.

Pour quoi ?

Pour accompagner les personnes dans des déplacements occasionnels, hors dimanches et jours fériés : visites de convivialité, achat de médicaments, démarches administratives et sociales, visites médicales, faire des courses, aller chez le coiffeur,...

Sont exclus les transports pris en charge par l'assurance maladie

Quelle participation ?

- L'adhésion annuelle de 5 € à l'association
- Une participation aux frais de déplacement du bénévole.

Besoin d'un transport ?

Après avoir adhéré,
Contactez-nous au
07 60 41 77 57
en précisant votre demande *(motif du déplacement, lieu, date et heures souhaités)*

↓

Un conducteur vous rappellera pour vous préciser les conditions du transport

↓

Au moment du départ, le conducteur établira un bordereau de déplacement et encaissera le montant de la prestation
(2€ + 0, 32€/km avec un minimum de 4€)

!

Les demandes doivent être faites au minimum
48 heures à l'avance

Où ?

Sur le territoire de la commune de Belmont-de-la-Loire, dans les villes proches et dans un rayon géographique limité à 50 km, sous réserve de l'accord du chauffeur bénévole.

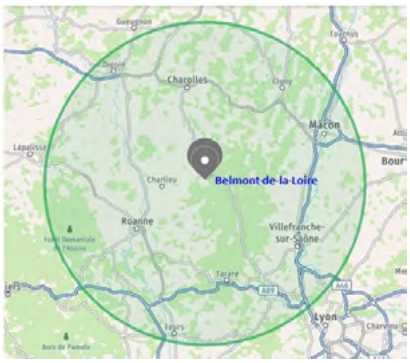

TRANSPORT SOLIDAIRE
CHARLIEU-BELMONT ET ENVIRONS
ASSOCIATION RECONNUE D'INTÉRÊT GÉNÉRAL

L'association exerce son activité dans le cadre règlementaire du Transport d'Utilité Sociale (TUS) dont les conditions sont régies par le décret n°2019-850 du 20 août 20219 codifié aux articles R.3133-1 à 5 du code des transports .

Elle est reconnue d'intérêt général depuis le 14 mai 2024

Amicale des Donneurs de sang de Belmont

Si nous devions mettre une priorité sur cet article, c'est avant tout en vous remerciant vous, donneuses et donneurs de sang, fidèles à vos engagements et à votre générosité.
Pour la collecte du vendredi 30 janvier 2026, nous sommes montés, grâce à vous, sur la troisième marche du podium en région Auvergne Rhône-Alpes et quinzième en France (au prorata du nombre d'habitants).

…Un grand merci à vous toutes et tous…



Malgré tout, nous avons toujours besoin de nouveaux donneurs. Nous manquons de sang et ce ne sont pas que des mots : un don de sang requiert peu de temps et il a le privilège de sauver plusieurs vies avec une seule poche. Il ne faut pas hésiter : Venez !

Un grand merci également pour votre participation à notre habituelle vente de lasagnes qui s'est déroulée le dimanche 12 avril sous une météo exécrable.
Peu importe car le résultat est là : 615 cartes vendues.

Nous tenons à rappeler que le bénéfice de cette vente permet une aide financière non négligeable à la collation aux donneuses et donneurs de sang.
Le montant donné par l'EFS ne suffit malheureusement plus à couvrir nos frais de fonctionnement.

Retenez dès à présent les prochaines dates de collecte :

- vendredi 7 août - vendredi 16 octobre 2026 de 16h à 19h salle de théâtre, à l'aire de loisirs du plan d'eau.

Le bureau et les membres de l'Amicale des donneurs de sang de Belmont-de-la-Loire

Au Bonheur des Aînés

L'association poursuit avec dynamisme ses actions en faveur des résidents de l'EHPAD du Pays de Belmont.
Dans cette optique, elle organise une kermesse le 24 juillet prochain, un moment convivial ouvert à tous, placé sous le signe du partage et de la solidarité. À cette occasion, de nombreuses animations seront proposées : une buvette, des stands présentant des créations réalisées par les résidents, une loterie, ainsi que d'autres surprises pour petits et grands.

Les différentes manifestations organisées tout au long de l'année ont pour objectif de récolter des fonds afin de financer des activités et des sorties pour les résidents, contribuant ainsi à améliorer leur quotidien et à maintenir un lien social essentiel.

Récemment, grâce à l'engagement des bénévoles et au soutien des participants, les résidents ont eu la chance de profiter d'une sortie au cirque Zavatta à Roanne. Une journée riche en émotions et en émerveillement, qui a apporté beaucoup de joie et laissé de précieux souvenirs à chacun.

L'association invite chaleureusement les habitants à venir nombreux à la kermesse du 24 juillet et à soutenir cette belle initiative solidaire.

La Cour des miracles

L'association propose actuellement les activités : chorale, dentelle, gymnastique, marche, Pilates et yoga.

Sondage

L'association cherche à compléter son offre et s'interroge sur les activités, non proposées actuellement à Belmont-de-la-Loire, qui pourraient intéresser le plus grand nombre !
Afin de recueillir vos suggestions, nous avons réalisé un sondage, auprès de nos adhérents mais également à la population via les réseaux mis à disposition par la municipalité.

La chorale

Cette activité, suspendue pendant le congé maternité de notre cheffe de chœur Nora, devrait reprendre prochainement.
Nous en profitons pour présenter nos félicitations aux parents et faire un gros câlin au petit bout de chou.

Convivialité

Les membres de la Cour des miracles se sont retrouvés le samedi 13 juin autour d'un apéritif dinatoire offert par l'association. Cette rencontre a été l'occasion de passer un moment convivial entre tous les adhérents pratiquant des activités différentes.

Nouveauté

A partir de la rentrée, les adeptes de la pratique de la Sophrologie ou de l'assouplissement des fascias pourront participer à ces nouvelles activités proposées par la Cour des Miracles.

Nous vous donnons rendez-vous, pour vos inscriptions aux activités de la prochaine rentrée (de septembre 2026 à juillet 2027), aux permanences qui se tiendront les samedis 22 et 29 août, de 9h à 12h, à la mairie de Belmont-de-la-Loire.

Vous trouverez ci-dessous pour chaque activité, les jours et horaires de pratique ainsi que les coûts des inscriptions.

Dans l'intervalle, nous vous souhaitons de passer un bel été.

Renée Galland Vonner
et le bureau

Marche

> Lundi
> Rassemblement à 14 heures au parking de l'école de la Forêt.
> GRATUIT
> En toute convivialité et à l'écoute de chacun

Sophrologie

> Jeudi
> 17h45 à 18h45
> Salle des Arcades
> 150 euros à l'année

Gym

> Mercredi de 8h30 à 9h30
> Grande salle des Arcades
> 150 euros à l'année

Assouplissement des fascias

> Mardi
> 17h00 à 18h00
> Salle des Arcades
> 150 euros à l'année

Tous les cours reprennent semaine 36 à partir du 1er septembre

INSCRIPTION

Samedi 22 août de 8h30 à 12h
Samedi 29 août de 8h30 à 12h

Salle de la mairie

Pilates

> Mercredi de 18h30 à 19h30
> Jeudi de 10h15 à 11h15
> Jeudi de 20h00 à 21h00
> Salle des Arcades
> 150 euros à l'année

Chorale

> Tous les lundis
> 13h30 à 15h00
> Grande salle des Arcades
> 110 euros à l'année

Enfants de plus de 12 ans acceptés ainsi que les hommes.

INSCRIPTION

Samedi 22 août de 8h30 à 12h
Samedi 29 août de 8h30 à 12h

Salle de la mairie

Dentelle

> 1 semaine le Lundi
> 1 semaine le mercredi (enfants)
> de 14h00 à 17h00
> Salle de l'Amitié aux Arcades
> 10 euros les trois points

Une participation est demandée pour intégrer l'association en versant 13 euros de cotisation annuelle, elle permet toutes les activités



Tél. 06 88 92 47 49

Renseignements contact :

La présidente

Renée GALLAND VONNER

Jumelage paroissial Belmont-Gounghin

Depuis maintenant 23 ans, notre association continue ses relations amicales avec la paroisse de Gounghin au Burkina Faso (ex. Haute Volta).

Le but de notre jumelage : l'échange, le partage, la rencontre et aussi et surtout l'aide humanitaire (financière et matérielle), pour aider nos amis burkinabés dans leur développement. Parmi nos actions :

- l'aide à la scolarisation (actuellement 30% des enfants ne sont pas scolarisés), ceci étant la base de tout développement.
- le financement d'un point d'eau à l'école maternelle qui n'avait aucune commodité. Plus d'une centaine d'enfants entre 3 et 6 ans fréquentent cet établissement géré par la paroisse (l'Etat ne finançant la scolarisation qu'à partie de la primaire). Il y a maintenant lavabos et toilettes alimentés par un château d'eau.
- une aide à la santé en soutenant le fonctionnement d'un centre médical, la fourniture de matériel d'apiculture, de vélos, de matériel scolaire, de machines à coudre…

Depuis 2018, nous avons financé la création d'un centre de formation à la coupe et à la couture qui compte plus d'une centaine d'élèves adultes. Cela permet d'obtenir un diplôme d'Etat après 3 années et crée une économie locale et du travail pour ces femmes.

Compte tenu du peu de ressources naturelles dans le pays, son potentiel de développement reste faible (14ème rang des pays les plus pauvres du monde).

Il y a donc encore beaucoup à faire pour améliorer la vie de nos amis burkinabés.

Grâce à votre soutien financier, des projets se réalisent en 2025-2026. Un forage de puits a été fait en fin d'année dernière. De l'eau a été trouvée à 90 m de profondeur avec un débit de 75 m^3 par 24 h.

Nous avons également financé l'installation d'une pompe alimentée par des panneaux solaires et un château d'eau de 5000 litres, qui va être porté à 10000 litres prochainement.

Ces travaux ont permis de créer un jardin potager d'un demi-hectare qui va être porté à 2 hectares avec la création d'un verger. Cet investissement va permettre une meilleure autonomie alimentaire aux habitants tout au long de l'année dans cette région au climat sahélien.

Nous apportons beaucoup d'importance aux échanges entre nos deux paroisses, c'est pourquoi le Père Thomas, curé de Gounghin a passé un mois à Belmont en novembre 2024. Au début de cette année, un séjour de quelques jours a été fait à Gounghin par un de nos membres, afin de se rendre compte de toutes ces réalisations, mais aussi pour rencontrer nos amis burkinabés.

Le 19 avril dernier, nous avons organisé notre concert annuel. Cette année, c'est la chorale le Chœur des Hommes Sud Bourgogne, fort de 35 chanteurs qui a animé cet évènement. Une réussite aussi bien sur le plan culturel qu'artistique qui a ravi les nombreux spectateurs présents.



Nous profitons de cet article pour lancer un appel au bénévolat. Celles et ceux qui accepteraient de venir renforcer notre équipe seront les bienvenus. Cela ne prend que peu de temps dans une année et permettrait de renforcer notre jumelage.

L'équipe du jumelage remercie la paroisse St Joseph entre Monts et Forêts de Belmont, le Conseil départemental, la municipalité de notre commune, les artisans, commerçants, entreprises et tous les donateurs qui nous soutiennent financièrement pour mener à bien notre mission humanitaire à Gounghin.

Sans oublier les membres de notre jumelage qui s'investissent toute l'année pour le bon fonctionnement de notre association.

Pour tout renseignement :
Christian Boyer, président du jumelage Belmont-Gounghin
06 84 48 02 28.

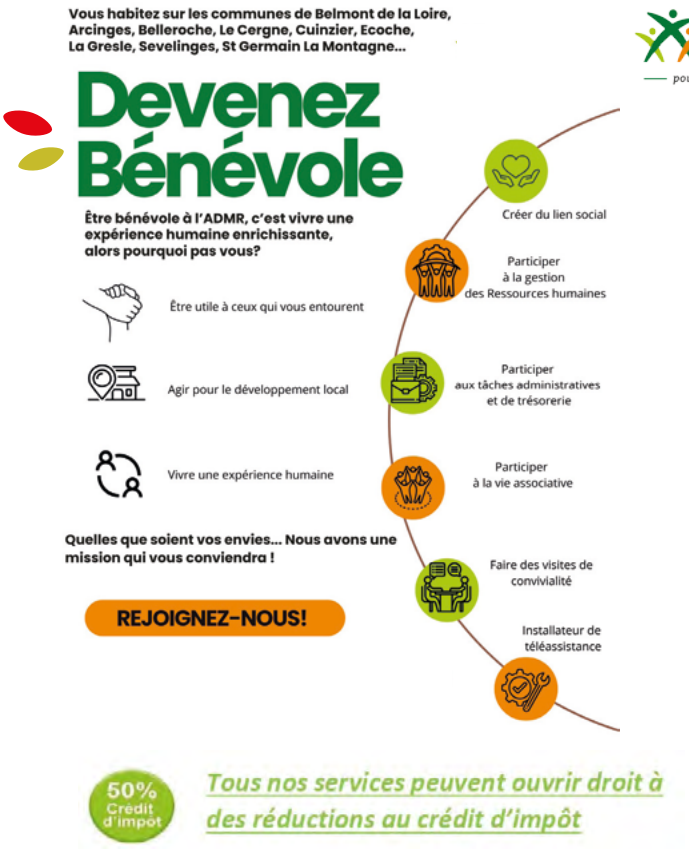

ADMR
pour tous, toute la vie, partout

Facilitez-vous la vie, avec les services de l'ADMR !

- Ménage
- Repassage
- Garde d'enfants
- Aide à la personne
- Aide au repas
- Soutien aux personnes âgées ou isolées
- Téléassistance ....

50% Crédit d'impôt

Tous nos services peuvent ouvrir droit à des réductions au crédit d'impôt

ADMR Association Pays de Belmont
41 place de l'Eglise 42670 BELMONT DE LA LOIRE
04 77 63 79 82 / msbelmont@fede42.admr.org

Horaires d'ouverture :

Lundi : 9h/12h - 13h30/16h30
Mardi : 9h/12h - 13h30/16h30
Mercredi : 9h/12h
Jeudi : 9h/12h
Vendredi : 9h/12h - 13h30/16h
Samedi et dimanche : Fermé

La Maisonnée
Espace de Vie Sociale de l'ADMR du Pays de Belmont

L'ESPACE de VIE SOCIALE de L'ADMR du Pays de BELMONT : La Maisonnée

L'atelier Récréa Eve et Adam accueille chaque jeudi, de 10h à 17h, au local ADMR, place de l'église, un moment convivial ouvert à tous. Autour d'un café, chacun peut partager, créer, découvrir ou simplement profiter d'un temps d'échange dans une ambiance chaleureuse.
Les ateliers sont gratuits et accessibles à tous, débutants comme habitués.



L'association organisera aussi ses traditionnelles journées tartines au plan d'eau, les 23 et 30 juillet.



Journées tartines 2025

Pour la rentrée, une nouvelle équipe et de nouveaux ateliers viendront renforcer cette dynamique de partage et de lien social, en réponse aux attentes des habitants de Belmont et des environs.

N'hésitez pas à pousser la porte : le plus difficile, c'est le premier pas !

Conservatoire du Patrimoine agricole et rural.



Le Conservatoire est une association qui a pour but la conservation et la valorisation du matériel du Patrimoine agricole et rural de notre secteur. Et aussi de garder la mémoire locale.

Chaque semaine, le lundi de 9h à 12h, des bénévoles se retrouvent, dans un très bon esprit de convivialité, dans l'ancienne ferme des Arcades, 223 chemin de Biesse.

Nous lançons un appel à toutes les personnes de bonne volonté, intéressées par le patrimoine, voulant nous rejoindre en nous apportant la diversité de leurs compétences.



Nous disposons :

- d'anciennes machines agricoles,
- de nombreux outils pour le travail : de la terre, de la forêt, du bois, de la vigne, de la laiterie, etc.
- d'anciennes photos et des notices liées à ces machines.

Notre travail consiste à :

- l'entretien et l'aménagement du site,
- pour les objets déjà confiés : l'identification, le nettoyage, la remise en état, le classement, tout en conservant l'histoire de chacun et l'utilisation à son époque.

Un objet qui n'a pas d'histoire a un peu moins d'intérêt.

Exemple de rénovation effectuée cette année par un artisan sellier,
avec l'aide financière du Département pour des sièges de voitures à cheval.







Notre porte ouverte sera le dimanche 6 septembre de 10h à 18h. Une vente de pommes de terre aura lieu.

Agenda

JUILLET

03	Les Intrépides	Gala
04	Boule Belmont Mars	Challenge Lathuillière
05	Belmont/Coublanc Basket	Concours de pétanque
12	Franck Delhomme	Seul en scène
13	Classes en 6	Soirée guinguette
17	Municipalité	Cinéma en plein air
18	Pétanque club	Concours sauvage
19	Bel'montées	Trail
24	Au bonheur des aînés	Kermesse EHPAD Ste-Anne
24	Boule Belmont Mars	Challenge Terrier
26	Pétanque club	Concours sociétaires
25/26/27	Municipalité	Fête foraine
27	Municipalité	Feu d'artifice

AOÛT

02	Amicale des sapeurs pompiers	Concours de pétanque
07	Amicale des donneurs de sang	Don
14	Cirque	
15	Cirque	

Animations
au plan d'eau tous les mercredis
après-midis du 08/07 au 26/08 de 15h à 17h
Office de tourisme
de Charlieu Belmont

SEPTEMBRE

05	Classes en 6	Fête des classes
06	Conserv. du patrimoine	Portes ouvertes
19	Boule Belmont Mars	Concours tête à tête
27	Jumelage BELERF	Vente de choucroute

OCTOBRE

16	Amicale des donneurs de sang	Don
18	Cour des miracles	Vente de repas

NOVEMBRE

01	Belmont Coublanc Basket	Vente de repas
11	Comité d'organisation du cyclo-cross	Cyclo-cross
11	Commémoration armistice de 1918	
12	Municipalité	Festival Férires
15	Classes en 6	Pré-commande Vente de fromages
22	RécréaEve et Adam	Marché de Noël
29	Ecole de la forêt	Marché de Noël

DÉCEMBRE

06	Pompiers, Donneurs de sang et Bel'montées	Téléthon
08	AREC	Illuminations
09	Municipalité	Repas des ainés
13	Classes en 6	Vente de fromages
17	Municipalité	Spectacle Noël des enfants
20	Au Bonheur des Aînés	Marché de Noël
	Municipalité	Marché de Noël